

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022

<b>Nom – Prénom</b>		
<b>Date et lieu de naissance</b>		
<b>Adresse – Code Postal – Ville</b>		
<b>Tél.</b>		
<b>Adresse mail</b>		
<b>Association de chasse de</b>		<b>N° Adhérent : 690 . . .</b>

INTITULE DE LA FORMATION	DATE	COUT
		<u>Rappel</u> : pas de remboursement des frais d'inscription pour toute absence injustifiée

Pour les formations comportant plusieurs sessions, vous pouvez mettre plusieurs dates dans votre ordre de préférence.

**Pour les formations suivantes : Chasse à l'arc, Préparation à l'examen du permis de chasser, Chasse accompagnée, merci de contacter la FDCRML au 04.78.47.13.33 afin d'obtenir un formulaire d'inscription officiel.**

*Liste des formations et Conditions d'inscription au dos →*

A....., le .....2022

Signature du Président  
de l'association (obligatoire) :

Signature du candidat :

**ATTENTION : 1 bulletin et 1 chèque par candidat et par formation (suivi administratif et comptable)**

**Bulletin d'inscription, accompagné du chèque à l'ordre de la FDCRML, à retourner à :  
Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône, 1, allée du Levant 69890 LA TOUR DE SALVAGNY**

✂

*ACCUSE DE RECEPTION D'INSCRIPTION – FORMATION 2022*

est inscrit à la formation ..... et recevra une convocation en temps utiles (**Cependant, la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant**).

n'est pas inscrit à la formation ..... pour la raison suivante :

- Formation complète
- Sur liste d'attente
- Autre : .....

*Merci de compléter cette partie*

Mme, Melle, Mr .....

Domicilié .....

.....

.....

**LISTE DES FORMATIONS 2022**

INTITULE DE LA FORMATION	DATES			COUT
Devenir garde-chasse particulier	Vendredis 28 janvier, 11 février et 18 février 2022 de 13 h 30 à 19 h 30			45 €
Site internet fédéral	Lundi 31 janvier 2022 de 16 h 00 à 18 h 00			Gratuit
Membre de Conseil d'administration d'une association de chasse	Lundi 31 janvier 2022 de 18 h 30 à 20 h 30			Gratuit
Régulation par tir des corvidés	Mercredi 16 mars 2022 de 9 h 00 à 12 h 00			10 €
Recyclage en piégeage	Samedi 19 mars 2022 à 10 h 30 – <b>Pas d'inscription</b>			Gratuit
Connaissance, réparation, indemnisation et prévention des dégâts de gibier sur les cultures agricoles	Mercredi 30 mars 2022 de 14 h à 17 h			Gratuit
Chasser à l'arc	Samedi 30 avril 2022 de 8 h à 18 h <b>*Dossier d'inscription spécifique à télécharger sur</b> <a href="http://www.fdc69.com">www.fdc69.com</a>			35 €*
Chasse d'été du grand gibier et du renard	lundi 30 mai 2022 de 19 h 00 à 21 h 30			10 €
Se perfectionner au tir avec une arme à canon lisse et rayé (TOL à Couzon au Mont d'Or)	Vendredi 20 mai 2022	Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022	Vendredi 09 septembre 2022	15 €
	de 13 h 30 à 16 h 00 ou de 15 h 30 à 18 h 00			
Utilisation de pièges photographiques	Vendredi 03 juin 2022 de 14 h 00 à 16 h 30			15 €
Hygiène de la venaison	Mardi 7 juin 2022 de 19 h 00 à 22 h 30			20 €
Réactualisation de la formation Responsable de battue	LETRA Mardi 14 juin 2022	ST ANDEOL Mercredi 15 juin 2022	A la FDCRML Mercredi 22 juin 2022	10 €
	de 18 h 30 à 20 h 30			
Responsable de battue ou Traqueur armé	Lundi 20 juin 2022	Lundi 4 juillet 2022	Samedi 23 juillet 2022	35 €
	De 8 h à 17 h 15			
Communiquer sur la chasse avec les non chasseurs : Un dimanche à la chasse	Jeudi 30 juin 2022 de 18 h 30 à 20 h 30			Gratuit
Comptage nocturne de lièvres	Du 15 août au 1 <sup>er</sup> octobre A définir avec les associations de chasse intéressées			Gratuit
Se perfectionner au tir avec une arme à canon rayé (Dans l'1000 à Vonnas)	Samedi 27 août 2022 08 h 30 à 10 h 30 ou 10 h 30 à 12 h 30			30 €
Développement des populations de petit gibier	Vendredi 30 septembre 2022 de 18 h à 21 h			gratuit
Education à la nature	Mardi 25 octobre 2022 de 18 h 00 à 20 h 00			Gratuit
Se former au Piégeage – Agrément piégeur	Vendredis 02 et 09 décembre 2022 de 9 h 00 à 18 h 00			65 €
Décennale Sécurité <b>NOUVEAU !!</b>	A la FDCRML 8 dates	Chez soi Tout au long de l'année	Au sein des associations de chasse	Gratuit
	Voir modalités en page 22 du catalogue de formation 2022			

Rappel : Le coût de la formation correspond à la prise en charge de la documentation et du (ou des) repas pour les stages en journée.

**CONDITIONS D'ACCES ET INSCRIPTION**

Les formations constituent des missions de service public organisées par la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Elles sont destinées aux candidats à l'examen du permis de chasser, candidats à l'agrément de piégeage, chasseurs, ainsi qu'aux adhérents territoriaux à jour de leur cotisation. D'autres publics peuvent être admis à participer après autorisation de la Fédération.

Plusieurs formations sont animées en partenariat avec les associations départementales de chasse spécialisées ou l'Office Français de la Biodiversité.

L'accès à un stage doit faire l'objet **d'une inscription préalable obligatoire** à l'aide du bulletin situé à la fin du catalogue ou disponible auprès de la Fédération ainsi que sur Internet ([www.fdc69.com](http://www.fdc69.com)) et **au plus tard 15 jours avant la date choisie**.

**Un bulletin d'inscription et un chèque par candidat et par formation sont demandés.**

**RAPPEL : Pas de remboursement des frais d'inscription pour toute absence injustifiée.**

La pédagogie est gratuite, seule une participation est exigée afin de contribuer aux frais de documentation remise à l'issue de chaque formation ainsi que parfois aux repas.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Une convocation individuelle parviendra directement aux personnes inscrites afin de valider leur inscription ou les informer, le cas échéant, de l'annulation de la formation.